



## Commission Régionale Football Loisirs

### SAISON 2025/2026

#### PROCÈS-VERBAL N°27

---

**Réunion du : Mercredi 20 mai 2026**

---

Animateur : M. AUVITU.

Présents : Mme GOFFAUX, MM. ELLIBINIAN, WODKOWSKI, LE CAVIL, GUILLAUME, DRUART.

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.*

#### **SAISON 2026/2027 – Nouvelle organisation des compétitions Foot Loisir**

##### **Foot Loisir du Lundi Soir**

Fusion des 3 championnats en un seul et unique championnat composé d'autant de groupes qu'il y a de 10aines ou de 12aines d'équipes engagées.

2 coupes de Paris IDF :

- 1 coupe « principale »
- 1 coupe dite « consolante » réservée aux équipes éliminées de la coupe principale jusqu'aux 1/8èmes de finale inclus.

##### **Foot Loisir du Samedi matin**

Championnat organisé en 2 phases.

Phase 1 : uniquement des matchs allers

Phase 2 : matchs allers / retours.

Maintien d'une Coupe de Paris IDF.

Réflexion sur une fusion avec le championnat Foot Entreprise du Samedi Matin.

##### **Attribution des terrains**

Compte tenu du nombre de terrains mis à disposition par la ville de Paris, la Commission accordera un terrain prioritairement aux clubs parisiens ayant le statut « Foot Loisir ».

Elle invite d'ores et déjà les autres clubs à anticiper à cette situation pour disposer d'un terrain.  
La participation régulière des clubs aux matchs de la saison 2025/2026 sera également étudiée dans l'attribution.

### **Charte du Fair-Play**

Tous les clubs participant aux compétitions Foot Loisir devront obligatoirement signer une charte du Fair-Play.

## **FOOT LOISIR SAISON 2025/2026**

### **Lauréats des compétitions Loisir pour la saison 2025-2026**

La Commission adresse ses plus vives félicitations aux équipes lauréates de cette édition :

- **Championnat Supporters** : SUPPORTERS DU PSG
- **Championnat Francilien – Groupe A** : CAFÉS AVEYRONNAIS 1
- **Championnat Francilien – Poule B** : SÈVRES FC 92-3
- **Challenge VERBEKE – Poule A** : ANCIENS ESCP FOOT
- **Challenge VERBEKE – Poule B** : LES ARTILLEURS
- **Samedi Matin – Poule A** : TROMBLONS DU MIDI
- **Samedi Matin – Poule B** : FOSSES F.U.

**Un grand bravo à toutes ces équipes pour leurs performances, et un grand merci à toutes les équipes pour leur participation tout au long de cette longue saison !**

## **ENGAGEMENTS FOOT LOISIR SAISON 2025/2026**

La Commission prend acte de l'engagement des équipes suivantes :

- **Loisir JEUNESSE SPORTIVE DE PARIS 10** (564571) (1 équipe)
- **BOURGET F.C** (500150) (2 équipes)

Elle souhaite obtenir les informations concernant **le lieu et les horaires des rencontres à domicile prévues le lundi soir**.

La Commission ne dispose pas de créneaux disponibles pour les accueillir.